

DECISION FIXANT LE CALENDRIER PREVISIONNEL 2026 DES APPELS A PROJETS, A CANDIDATURES ET A MANIFESTATION D'INTERET MEDICO-SOCIAUX DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie,

VU :

- Le code de l'action sociale et des familles ;
- Le décret du 26 juin 2024 portant nomination de Monsieur François MENGIN LECREULX en qualité de Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;
- L'arrêté du 31 octobre 2023 portant approbation du projet régional de santé 2023-2028 ;
- La décision du 16 octobre 2025 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie ;
- La décision du 31 décembre 2025 relative à l'actualisation du PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement (PRIAC) des handicaps et de la perte d'autonomie de Normandie 2025-2029 ;

SUR PROPOSITION du Directeur de l'autonomie par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Le calendrier prévisionnel indicatif précise les appels à projets, à candidatures et à manifestation d'intérêt médico-sociaux que l'Agence régionale de santé de Normandie prévoit de lancer en 2026. Ce dernier est arrêté comme suit :

• **Appels à projets**

Période	Objet	Localisation
Décembre 2025	CFPPA - Parcours alimentation-activité physique adaptée-hygiène bucco-dentaire / Mise en place d'actions en faveur de la prévention de la perte d'autonomie	Normandie
1 ^{er} semestre	QVCT - Financement des équipements à destination des professionnels exerçant dans les établissements médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap	Normandie

- Appels à candidatures

Période	Objet	Localisation
1 ^{er} trimestre	Création de 15 pôles d'activité et de soins adaptés (PASA) en EHPAD	Normandie
1 ^{er} trimestre	Création de 11 pôles d'activité et de soins adaptés (PASA) de soirée en EHPAD	Normandie
1 ^{er} trimestre	Déploiement de places d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation (HTSH)	Normandie
1 ^{er} semestre	Création de 12 places d'accueil de jour à destination des personnes âgées	Calvados
1 ^{er} semestre	Création de 6 places d'accueil de jour à destination des personnes âgées	Orne
1 ^{er} semestre	Création de 6 places d'accueil de jour à destination des personnes âgées	Manche
1 ^{er} semestre	Création de 5 Centres de Ressources Territoriaux (CRT) à destination des personnes âgées	Normandie
1 ^{er} semestre	Dispositif infirmier de nuit mutualisé entre établissements médico-sociaux	Normandie
1 ^{er} semestre	Renfort psychologue en SSIAD/SAD Mixte	Normandie
1 ^{er} semestre	Création d'équipes médico-sociales d'appui à la scolarisation (EMAS)	Calvados Eure Seine-Maritime
2 ^{ème} semestre	Création de 5 places d'hébergement temporaire (HT) en EHPAD	Seine-Maritime
2 ^{ème} semestre	Création de 4 places d'hébergement temporaire (HT) en EHPAD	Manche

- Appel à manifestation d'intérêt

Période	Objet	Localisation
1 ^{er} trimestre	Renfort et adaptation de l'offre médico-sociale d'accompagnement des personnes en situation de handicap (Norm'Handicap) avec potentiels lancements parallèles d'appels à projets spécifiques	Normandie

Les informations relatives à ces appels à projets seront publiées et consultables sur le site internet de l'ARS Normandie : www.ars.normandie.sante.fr (rubrique appels à candidatures et à projets).

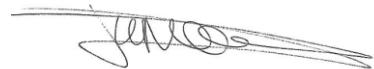
ARTICLE 2 : Le calendrier prévisionnel a une valeur indicative. Il peut être révisé en cours d'année en cas de modification substantielle.

ARTICLE 3 : Les personnes morales gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux et de lieux de vie et d'accueil peuvent faire connaître leurs observations sur ce calendrier dans les deux mois suivant sa publication, auprès de l'autorité administrative compétente.

ARTICLE 4 : Le Directeur de l'autonomie par intérim de l'Agence régionale de santé de Normandie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie.

Fait à Caen, le 16 janvier 2026

P/ le Directeur général,
Le Directeur de l'autonomie par intérim



Jérôme DUPONT